

Léa répond à vos questions sur l'orientation vers le numérique !

Le 28 août 2023



Orientation

Parcours

Reconversion

Y a-t-il un parcours type vers le numérique ? Peut-on rejoindre le secteur sans le bac ? Ou avec des spécialités non scientifiques au lycée ?

Nous vous interrogeons parfois sur les réseaux pour connaître votre avis sur un sujet ou... vos questions sur votre orientation vers le numérique.

La vidéo de notre avatar Léa, publiée il y a quelques temps répond à trois grandes questions qui reviennent fréquemment.

S'orienter vers le numérique : parcours type, avec ou sans bac, avec des spécialités en

sciences humaines et sociales : quelles possibilités ?

Au programme, on vous parle :

- des parcours [d'études](#) "type" vers le numérique que vous pouvez aussi retrouver [sur ce tableau](#) (classés par type de bac).
- de l'accès au numérique [si vous n'avez pas le bac](#).
- d'une orientation vers le numérique avec des choix de spécialités spécifiques (ici SES et HGGSP) en terminale générale.

Un parcours type vers le numérique ?

Première réponse (et bonne nouvelle) : il n'y a pas UN seul parcours "type" vers le numérique mais DES parcours.

Pour simplifier, on peut les classer en deux grandes catégories :

- **les parcours et diplômes professionnalisants** dont l'objectif en principe est une **insertion rapide dans le monde du travail**
Ils permettent d'obtenir un bac +2 ou +3 (recommandé) en suivant un BTS, un BUT ou encore un Bachelor (qui peut se faire en école spécialisée ou d'ingénieur.e.s).
Même s'il est souvent plus difficile d'obtenir une alternance avant bac+3 dans le numérique, **certains de ces cursus peuvent se faire sous cette modalité**, notamment dans le cas d'une reconversion.
À noter : dans le numérique, la poursuite d'études après un cursus court est très fréquente.
- les parcours de type « **études longues** » souvent en 5 ans (ou plus avec parfois des double-diplôme, des poursuites d'études de type doctorat ou vers des spécialisations, par exemple au sein de Masters spécialisés).
Ils se font au sein de formation comme les **CPGE puis des écoles**

d'ingénieurs, des licences et masters en université.

On va d'abord chercher pendant deux ou trois ans à te faire acquérir beaucoup de connaissances théoriques, que tu pourras ensuite mettre en pratique.

D'ailleurs, dans ce type de cursus, l'alternance n'est en général possible qu'après le bac +2 obtenu.

- **le cas des écoles spécialisées**

Les écoles spécialisées en informatique ou en expertise numérique sont un peu entre les deux. La pédagogie est tournée rapidement vers **l'application et la mise en pratique concrète des connaissances** mais ces écoles proposent aussi bien des bachelors (titre RNCP de niveau bac+3) que des diplômes de niveau Bac+5 qu'on associe à des formations longues.

À noter : depuis le développement il y a quelques années **des bachelors en école d'ingénieur.e.s** (offrant le grade de licence), tu peux aussi entamer un parcours professionnalisant en obtenant un diplôme portant le nom d'une école d'ingénieur.e.s renommée. La poursuite d'études y est parfois d'ailleurs possible après obtention du bachelor.

Pour retrouver les différents intitulés des formations conduisant le plus fréquemment aux métiers du numérique, du BTS informatique au BUT MMI, en passant par les Master Informatique, Miashs ou Miage, rendez-vous sur notre page :

[Que faire après le bac ?](#)

Rejoindre le numérique sans le bac, c'est possible ?

On casse tout de suite le suspens (et cela t'arrange sans doute) : oui !

Bien sûr, [on t'encourage vivement à passer le bac](#), qu'il soit technologique, général ou professionnel avec les spécialités les plus adaptées à l'orientation vers le numérique. Tu gagneras sans doute du temps.

Mais **on n'a pas tous le même parcours scolaire, de vie ou la même histoire. Et parfois, il peut arriver qu'on zappe l'étape bac.**

Des structures initiées par l'État comme [La Grande École du Numérique](#) proposent tout au long de l'année des parcours d'intégration dans les carrières numériques, **y compris sans le bac**. Un peu partout en France, des formations sont labellisées par cette structure pour accompagner les étudiantes et étudiants.

Au sein de la GEN ou individuellement, **les écoles spécialisées en informatique** proposent aussi de tels cursus.

Les critères pour y entrer sont souvent **d'abord la motivation**. Disposer d'un esprit logique peut être utile. Il n'est **pas nécessaire d'être doué.e en maths ou d'avoir déjà codé avant**. Mais certaines écoles peuvent t'encourager à vérifier en amont si le domaine va te plaire : tu peux ainsi avoir à **réaliser des exercices sur un site de programmation** (accessible aux débutants) après avoir été reçu.e en entretien pour évoquer ton parcours et tes projets.

Ces formations varient **de quelques mois à quelques années** selon le type de formation et le niveau de diplôme visé. Il est possible par exemple de commencer par un stage intensif (appelé "bootcamp") avant d'enchaîner sur une formation certifiante (obtention d'un titre RNCP reconnu par les professionnels et l'État).

Les **modalités de formation peuvent être en 100% présentiel, en ligne, en alternance pour faciliter le financement...**

Si le parcours te convient, il est possible de poursuivre jusqu'à obtenir un diplôme de niveau Bac+2/3 et même jusqu'à Bac+5 et plus : développeur/se web ou jeux vidéos, data analyse et cybersécurité sont ainsi des carrières accessibles.

Bon à savoir : en reconversion, un diplôme de niveau Bac+2 peut parfois être obtenu en un an seulement.

Rejoindre le numérique avec les spécialités SES et HGGSP en terminale ?

Là encore, **la réponse est oui, c'est possible.**

Il faut toutefois avoir conscience du fait que **certains parcours vers le numérique conduisant à des métiers scientifiques et techniques te seront plus difficilement ou pas accessibles** comme les **écoles d'ingénieur.e.s ou des licences sélectives en mathématiques** et/ou informatique. Cependant, à l'université, une remise à niveau pourra t'être proposée et les cursus en école spécialisée en informatique et numérique, conduisant au développement informatique par exemple (mais pas que !) demandent rarement un niveau préalable en mathématiques.

Si **tu peux prendre la spécialité mathématiques en première**, ce sera un plus pour toi. Et si tu peux **garder ou prendre l'option maths complémentaires en terminale** (possible maintenant parfois avec une remise à niveau, même sans avoir suivi la spécialité en première), ce sera sans doute intéressant car **les profils SES peuvent être amenés par exemple à travailler dans l'analyse de data où les connaissances en maths sont utiles.**

Si tu es déjà en terminale et que tes choix ont été faits, pas de panique. Le domaine du numérique est vaste et avec le développement de l'intelligence artificielle, de l'internet des objets (objets connectés), les compétences en sciences humaines, économiques et sociales sont précieuses pour bien analyser et comprendre les enjeux. Les équipes sont souvent polyvalentes. Tu peux donc aussi tirer parti autrement de ce choix de spécialités en rejoignant par exemple **une formation en management** qui va te conduire à **piloter des projets informatiques et digitaux**. Ces cursus offrent d'ailleurs de plus en plus de ponts avec le numérique avec des spécialisations du type : "management du numérique" ou "management du digital" ou encore "management des systèmes d'information"...

Les **profils écoles de commerce** (bachelor ou diplôme classique) sont également très recherchés dans le numérique : ils sont souvent très à l'aise en tant que **chef et cheffe de projets ou Ingénieur.e d'affaires** (qui accompagnent les clients dans leurs projets et développent la clientèle). Ces écoles proposent également fréquemment des cursus en lien avec la data science. Des partenariats ont parfois été établis avec des écoles d'ingénieur.e.s qui permettent d'acquérir des bases techniques intéressantes.

D'autres formations te permettent de développer **des compétences numériques en lien avec le marketing digital ou avec le droit** (masters "droit du numérique").

À noter : les écoles de management sont la plupart du temps accessibles post-bac ou après une licence en gestion, marketing ou droit.

Pour retrouver des informations détaillées sur l'implication des choix de spécialités sur les parcours de formation vers le numérique, nous te conseillons de consulter notre page dédiée.

[Choix de spécialités et numérique](#)

Et s'il vous manque encore des informations, n'hésitez pas à parcourir le site et à rejoindre notre communauté pour plus de contenus ou pour nous poser vos questions en direct.

- [Instagram](#)
- [TikTok](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)
- [Youtube](#)